

FICHE PROJET N°7

INTITULE DU PROJET :

*CREATION D'ATELIERS DE PARTAGE ET D'ENTRAIDE
INTERGENERATIONNELS*

LOT :

1

1. DESCRIPTION ET CONTEXTE DU PROJET

1.1. DESCRIPTIF DU PROJET

L'objectif de ce projet est de poursuivre et renforcer les échanges entre les aînés et les jeunes qui vivent dans l'entité. En effet, il existe déjà, à l'heure actuelle, des initiatives de ce type prises par différents services et associations. Cependant, chacun travaille de son côté et, même si les expériences sont en général réussies, la mise en commun des atouts et idées de chacun permettra de créer un véritable "réflexe intergénérationnel" dans tout projet communal ou associatif.

Cette mise en commun des idées et la coordination des actions se feront lors de tables rondes regroupant différents acteurs liés à la thématique des relations intergénérationnelles :

- CAIAC
- CPAS
- ADMR
- Bibliothèque
- Mouvements de jeunesse
- Associations
- Extrascolaire
- Ecoles/instituteurs
- CCCA
- ...

En ce qui concerne l'Animation, il est important qu'une personne bénéficiant des compétences requises soit présente lors de chaque activité. A ce propos, des formations sont organisées par l'ADMR pour les animateurs des MAC (Maisons d'Accueil Communautaires) dont certaines sont consacrées à "l'intergénérationnel"

Pour créer un cadre commun pour les principes et les bonnes pratiques pour le bon déroulement des activités, l'auteur de PCDR propose qu'une charte intergénérationnelle soit rédigée. Elle déclinera les droits et obligations de chacun dans le cadre des activités intergénérationnelles (par exemple : le retraité ne reste jamais seul avec un enfant et ne se substitue pas à l'animateur).

Comme point de départ de la réflexion, un inventaire de ce qui intéresse les jeunes et un inventaire de ce qui intéresse les aînés pourraient être réalisés.

Pistes et exemples de projets :

- Bibliothèque communale d'Assesse : organisation d'initiations à l'informatique pour les aînés. Des jeunes ou même des enfants pourraient être associés à ces ateliers car, dès le plus jeune âge, les enfants d'aujourd'hui sont de plus en plus à l'aise avec tout ce que l'on appelle les "nouvelles technologies" comme les ordinateurs mais aussi les tablettes et, pourquoi pas, les téléphones portables.
- Les activités intergénérationnelles entre la MAC de Maillen et l'extrascolaire pourraient être élargies (après-midi « crêperie » à la MAC ou halte-garderie pour les parents qui devraient se rendre chez le médecin ou encore faire des courses,)
- Des échanges pourraient être mis en place entre les écoles et les personnes âgées (transmission du savoir des aînés pour la préservation de la mémoire collective par exemple "passeurs d'histoire/de mémoire", aide aux devoirs, intéressement à un métier, potager intergénérationnel, cantine intergénérationnelle,...)

Modules thématiques :

- devoir de mémoire à propos de la guerre
- description d'un type d'artisanat aujourd'hui disparu
- description d'une profession particulière
- moments forts de l'histoire du village ou de l'entité
- contes et légendes
- conseils de jardinage
- échanges culinaires
- ouverture à la lecture
- ...
- Parrainage "enfant/aîné"
- Rencontres entre seniors et nouveaux habitants
- Exposition photographique sur les liens intergénérationnels
- Interviews réalisées par les enfants auprès des aînés en les questionnant sur leur histoire, leur enfance, leurs relations avec leur famille, leur place aujourd'hui,...
- Bourse d'échanges de services
- Potager intergénérationnel : conseils, espèces anciennes,... (cf. projet n°3)
- Redécouverte des traditions locales, produits et recettes du terroir remis au goût du jour
- Séances de lecture (histoires à raconter), ouverture à la lecture,...
- Pièce de théâtre intergénérationnelle
- Visites à domicile pour rompre l'isolement des personnes âgées qui ne peuvent se déplacer
- Création de logements intergénérationnels (cf. projet n°3).

1.2. OBJECTIFS POURSUIVIS

1.2.1. OBJECTIF(S) PRINCIPAUX

- 2.2. Soutenir et encourager davantage les initiatives associatives et citoyennes d'intégration, d'entraide et de solidarité à travers une offre diversifiée de services et d'activités
- 3.1. Créer des conditions favorables au bien-être et à l'épanouissement des jeunes et des aînés, notamment via des échanges intergénérationnels.

1.2.2. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

La mise en commun des idées et la coordination des différents projets favoriseront les rencontres et les synergies entre les acteurs du territoire. Les actions ainsi proposées permettront la participation active des acteurs du territoire qui les mettront en place mais aussi des citoyens, en particulier des jeunes et des aînés.

1.2.3. JUSTIFICATION DU PROJET (LIENS AVEC LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF ET LA STRATÉGIE)

La synthèse des forces et faiblesses de la commune reprise dans la stratégie de développement (Partie 4) met en évidence le « peu d'initiatives intergénérationnelles ».

Dans une communauté villageoise où les familles sont beaucoup moins soudées qu'autrefois et où le nombre de personnes, jeunes et moins jeunes, vivant seules est de plus en plus grand, toute tentative de recréer ou de renforcer des liens entre personnes d'âges différents est à encourager!

Ce type d'initiative doit idéalement être lancé par des citoyens soucieux de solidarité mais il est certain que certaines structures communales peuvent montrer l'exemple et, surtout, contribuer à créer l'envie entre les uns et les autres...

Les quelques initiatives déjà prises ont révélé que, d'une part, les personnes âgées sont très sensibles à ces gestes et, d'autre part, les enfants se sentent valorisés par cette démarche. Il serait triste de ne pas chercher à développer ces actions positives pour tous !

Ces projets favorisant les rencontres intergénérationnelles ont pour but de

- recréer la qualité de vie que procurent les contacts humains entre personnes d'âges différents.
 - Apprendre aux générations à se connaître et à s'apprécier
 - Développer la solidarité au sein de la commune
- donner à chacun, quel que soit son âge, le désir d'avoir encore des projets de vie adaptés et choisis.
 - Convaincre les aînés qu'ils ont une place à tenir dans la vie de l'entité
 - Mettre en valeur les savoirs et les souvenirs des aînés

Chacun a un besoin : une présence, un service,... et quelque chose à offrir : du temps, un savoir-faire, l'expérience, la mémoire,...

Ce projet est également à mettre en lien avec le projet n° 25 : Promotion et mise en œuvre du volontariat. En effet, la mise en place de toute une série d'actions repose sur l'appui qui pourra être trouvé auprès des bénévoles et volontaires actifs dans les associations et autres groupements.

1.3. ORIGINE DE LA DEMANDE

- GT socioculturel
- CLDR
- Commune
- Table ronde des acteurs sociaux

1.4. PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Les jeunes et les aînés

1.5. LOCALISATION

Tous les villages de l'entité, la bibliothèque, les écoles, les salles et les locaux de mouvements de jeunes.

1.6. STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Sans objet

1.7. STATUT DE PROPRIÉTÉ

Sans objet

1.8. LIEN(S) AVEC LES DOCUMENTS COMMUNAUX (TRANSVERSALITÉ)

- Projet n°3 : Création de solutions permettant le maintien des aînés sur le territoire communal - Mise en œuvre d'un éco-quartier intergénérationnel
- Projet n°25 : Promotion et mise en œuvre du volontariat

2. GESTION DU PROJET

Table ronde : CAIAC, CPAS, Bibliothèque, Mouvements de jeunesse, CCCA,...

3. RECHERCHE DE MOYENS

Des subsides régionaux ont déjà été octroyés dans le cadre de l'opération "Eté Solidaire".

En outre, il s'agira d'être attentif aux différents appels à projets de la Région Wallonne comme "Génération Rurale" (2010) ou "Commune/Ville/Région, amie des aînés" (2012) mais également à ceux de la Fondation Roi Baudouin par exemple.

4. PROGRAMME DE RÉALISATION

4.1. ETAT DU DOSSIER (CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉ)

- CAIAC : organisation d'activités entre les aînés de la Maison d'Accueil Communautaire de Maillen (la MAC) et les enfants de l'extrascolaire lors de journées pédagogiques (1 à 2 fois par an).
 - CPAS : dans le cadre de l'opération "Eté solidaire, je suis partenaire", des jeunes réalisent de petits travaux chez des personnes âgées, isolées ou à mobilité réduite.
-

4.2. ELÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

Il s'agit d'un projet qui demande surtout pour démarrer, l'organisation de réunions de coordination. Il sera possible de commencer cette étape dès que les parties concernées en auront la possibilité.

4.3. PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

Lot 1 : 2016-2019

4.4. TÂCHES À RÉALISER

- Organiser la rencontre entre les acteurs concernés
- Définir les actions à mener et par qui
- Promouvoir le projet auprès des personnes concernées (jeunes et âgés)

5. EVALUATION

5.1. EN QUOI LE PROJET CONTRIBUE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE?

- Au niveau social :

Ces projets contribueront à un "mieux vivre ensemble" en créant des liens entre tous les âges et en luttant contre les préjugés et les stéréotypes liés à l'âge.

- Au niveau économique :

La création d'ateliers basés sur l'échange, éviterait l'engagement d'animateurs spécifiques, voir informatique, gestion des GSM, tablettes, jardinage, bricolage...

- Au niveau environnemental :

Le projet pourra contribuer au développement durable au niveau environnemental lorsque des ateliers intergénérationnels sur le thème de la gestion des déchets, l'embellissement de la commune seront organisés ou lors de la poursuite des jardins collectifs avec ouverture aux jeunes ou encore si des ateliers d'ornementation, décoration des ronds-points, des points stratégiques seront créés.

5.2. CRÉATION D'EMPLOI (TYPE, ESTIMATION)

Emplois liés à la nécessité de prévoir une animation lors des différentes activités.

5.3. INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Nombre d'activités, ateliers intergénérationnels organisés dans la commune d'Assesse
→ Source : CPAS
- Nombre de participants aux ateliers
→ Source : CPAS

6. ANNEXE(S)

Néant